

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Bertrand Buchs, Anne Marie von Arx-Vernon, Jean-Luc Forni, Vincent Maitre, Magali Orsini, Jocelyne Haller, Jean Batou, Olivier Cerutti, Bernhard Riedweg, Thomas Wenger, Jean-Charles Rielle, Marko Bandler, Irène Buche, Nicole Valiquer Grecuccio, Christian Frey, Cyril Mizrahi, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan, François Lance, Geneviève Arnold*

*Date de dépôt : 26 septembre 2016*

## **Proposition de résolution**

### **Pour plus de transparence concernant les comptes des assurés genevois au sein des caisses maladie !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que, pour l'année 2017, les primes d'assurance-maladie vont en moyenne augmenter, à Genève, de 9,7% pour les enfants, de 7,3% pour les jeunes adultes et de 5,7% pour les adultes ;
- que l'augmentation des primes se situe au-dessus de la moyenne nationale (4,5%) ;
- que les familles seront particulièrement touchées par ces hausses ;
- que certaines caisses maladie continuent à constituer des réserves indéemment supérieures au minimum légal ;
- que le surplus des réserves n'a pas toujours été rendu aux assurés ;
- que les autorités fédérales n'ont aucun pouvoir quant à la correction de ces primes calculées par les assureurs-maladie en toute opacité ;
- que « la Cour des comptes assure un contrôle indépendant et autonome de l'administration cantonale, des communes, des institutions de droit public et des organismes privés subventionnés ou dans lesquels les pouvoirs publics exercent une influence prépondérante » (Cst-GE, art. 128, al. 1),

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès du Conseil fédéral afin que la Cour des comptes de Genève soit autorisée à réaliser un audit concernant la gestion des comptes des assurés genevois au sein des caisses maladie.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Parmi les traditions annuelles auxquelles les Genevoises et les Genevois sont particulièrement attachés, on pourrait citer la floraison du marronnier officiel, la tarte aux pruneaux du Jeûne genevois ou encore la marmite en chocolat de l'Escalade.

Il est par contre une tradition que nos concitoyennes et concitoyens subissent chaque année malgré eux : l'augmentation inexorable de la hausse des primes de l'assurance-maladie.

Une augmentation d'autant plus injuste qu'elle est souvent plus importante que l'augmentation moyenne des coûts de la santé dans notre canton ; une augmentation d'autant plus injuste que certains assureurs ont pourtant constitué des réserves supérieures au minimum légal ; une augmentation d'autant plus injuste que nos autorités fédérales donnent l'impression de ne pas y voir un débat urgent.

Une augmentation d'autant plus injuste que les raisons de telles hausses peinent à être justifiés autrement que par des arguments plus que discutables : hausse des coûts de la santé, situation financière difficile des assureurs, effets de la compensation des risques, etc.

Faute d'un contrôle des caisses maladie, échappant au Conseil fédéral lui-même, et faute de tout pouvoir décisionnel des cantons dans ce domaine, le groupe démocrate-chrétien estime nécessaire un audit par la Cour des comptes de Genève concernant la gestion des comptes des assurés genevois ; un audit qui permettrait de faire toute la lumière sur les pratiques peu transparentes des assureurs quant au calcul des primes dont souffre une majeure partie de la population genevoise !

En votant cette résolution, notre Grand Conseil espère également motiver d'autres cantons souffrant de telles hausses à mandater à leur tour leur propre organe de contrôle pour effectuer le même audit pour leurs assurés, faisant ainsi tomber la chape de plomb qui étouffe chaque année la population suisse.

Nous vous remercions donc de réserver un accueil favorable à la présente résolution.